Syndicat des Personnels
du Réseau International
du Ministère de l'Economie
des Finances et de la Relance

139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédoc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 22 juillet 2022

Presse – Actualités

- Commerce extérieur : Olivier Becht consulte et structure son équipe – Le Moci
- Bercy promet de réduire les dépenses de l'Etat et des collectivités sur le quinquennat – Les Echos
- Dans une ambiance électrique, la loi « pouvoir d'achat » est adoptée largement par l'Assemblée nationale – La Tribune
- Voyages d'affaires, low cost… Le Covid a bousculé le secteur du transport longue distance – The Conversation
- Pour contrer l'inflation, la BCE augmente ses taux de 0,5 point et envisage d'autres hausses – La Tribune
- La fin de l'ère de Mario Draghi en Italie, un choc pour toute l'Europe – Le Monde
- « 1984 » de George Orwell : quel miroir pour la Russie de l'ère Poutine ? – The Conversation

ARTICLES DE PRESSE

Commerce extérieur : Olivier Becht consulte et structure son équipe – Le Moci

© DR

Depuis sa nomination surprise le 4 juillet, le nouveau ministre en charge du Commerce extérieur Olivier Becht, consulte et structure son cabinet en attendant de présenter sa feuille de route.

L'agenda du nouveau ministre en charge du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger n'a pas tardé à se remplir après les quelques jours de flottement qui ont suivi sa nomination surprise lors du remaniement ministériel du 4 juillet, en remplacement de **Franck Riester**, nommé aux Relations avec le Parlement.

Conseil des affaire France-Nigéria dès le 11 juillet, avant un baptême du feu sur l'attractivité lors de l'événement phare cher à l'Elysée du Sommet Choose France, au château de Versailles, et un déplacement à Grenoble avec le président Macron. Depuis, les rencontres avec les représentants des acteurs de l'**écosystème Commerce extérieur**, qui ne le connaissaient pas, remplissent son agenda : **Pascal**

Cagni, président du conseil d'administration de Business France, **Alain Di Crescenzo**, président de CCI France, **Alain Bentéjac** et **Jean-Jacques Santini**, respectivement président et vice-président des Conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF), **Christophe Lecourtier**, directeur général de Business France…
Geoffroy Roux de Bezieux, président du Medef, **Bruno Bonnell**, secrétaire général pour l'investissement, chargé du plan France 2030, **Guillaume Faury**, président d'Airbus, ont également fait partie des premiers reçus. On note également des entretiens avec les interlocuteurs incontournables pour le suivi de la politique commerciale au niveau européen, **Thierry Breton**, commissaire européen au Marché intérieur, et **Valdis Dombrovskis**, vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire au Commerce sur la politique commerciale de l'Union européenne.

Un nouveau cabinet

Son cabinet commence également à se structurer avec des nouveaux entrants pour les sujets qui intéressent les exportateurs et leur écosystème.
Pourtant reconduits le 5 juillet aux postes qu'ils occupaient dans le cabinet Riester, **Joachim Bokobza**, directeur de cabinet, et **Marie Beaux**, conseillère en charge du pôle commerce extérieur et politique commerciale, ont finalement quitté ces postes à leur demande, à compter du 14 juillet 2022.
Le premier, a été remplacé par **Romain Chambre**, haut fonctionnaire venu du Trésor qui a une solide expérience en matière de commerce international, de financement export et de sanctions international. Son précédent poste était sous-secrétaire adjoint – Commerce, investissement, lutte contre la criminalité financière à la DG Trésor, après avoir été chef des Marchés et produits d'assurance. Le nouveau directeur de cabinet sera secondé par **Sarah Finkelstein**, en tant que directrice adjointe de cabinet en charge du pôle attractivité.

Une fonctionnaire venue du Trésor, **Isabelle Camilier**, qui occupait précédemment les fonctions d'**adjointe au secrétaire général chargé du Plan de relance, a été nommée** conseillère en charge du Pôle commerce extérieur en remplacement de Marie Beaux. Pour sa part, **Alexis du Boisberranger**, ancien du cabinet Riester, demeure conseiller en charge du pôle développement international des entreprises et des partenariats stratégiques.

Parmi les autres nominations au cabinet d'Olivier Becht, **Olivier Bolvin** a pris les fonctions de conseiller en charge des Français de l'étranger, **Patricia Blanchard-Bouvelot** a été nommée conseillère stratégie communication et presse et **Benjamin Zaluski**, conseiller discours et prospective. **Anna Martins** est pour sa part cheffe de cabinet.

Une des priorités sera de peaufiner sa feuille de route, lui qui a montré, auprès de plusieurs de ses interlocuteurs, sa volonté de renforcer encore l'effort de déploiement des entreprises françaises à l'export. L'été devrait être studieux.
C.G

* * *

Bercy promet de réduire les dépenses de l'Etat et des collectivités sur le quinquennat – Les Echos

Le ministère de l'Economie va transmettre le Programme de stabilité à la Commission européenne à la mi-août. Ce document décrit la stratégie pour les comptes publics à horizon 2027. Il prévoit de contenir à 0,6 % par an la hausse de l'ensemble des dépenses publiques.

La rédaction du Programme de stabilité qui sera envoyé à la mi-août à la Commission européenne a rarement été aussi délicate. Le document dévoilé ce jeudi, qui dessine le chemin budgétaire du nouveau quinquennat d'Emmanuel Macron, a été réalisé dans un « contexte économique incertain, marqué par des risques baissiers », a insisté le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire.

Fermeture du marché chinois, coupure probable du gaz russe, ralentissement américain et, désormais, instabilité en Italie suite au départ du président du Conseil Mario Draghi : les facteurs susceptibles de dégrader encore le scénario macroéconomique ne manquent pas.

Plein-emploi

C'est en tenant compte de tous ces aléas que Bercy anticipe un ralentissement de la croissance à 1,4 % l'an prochain contre 2,5 % cette année, avant une remontée progressive à 1,8 % en 2027.

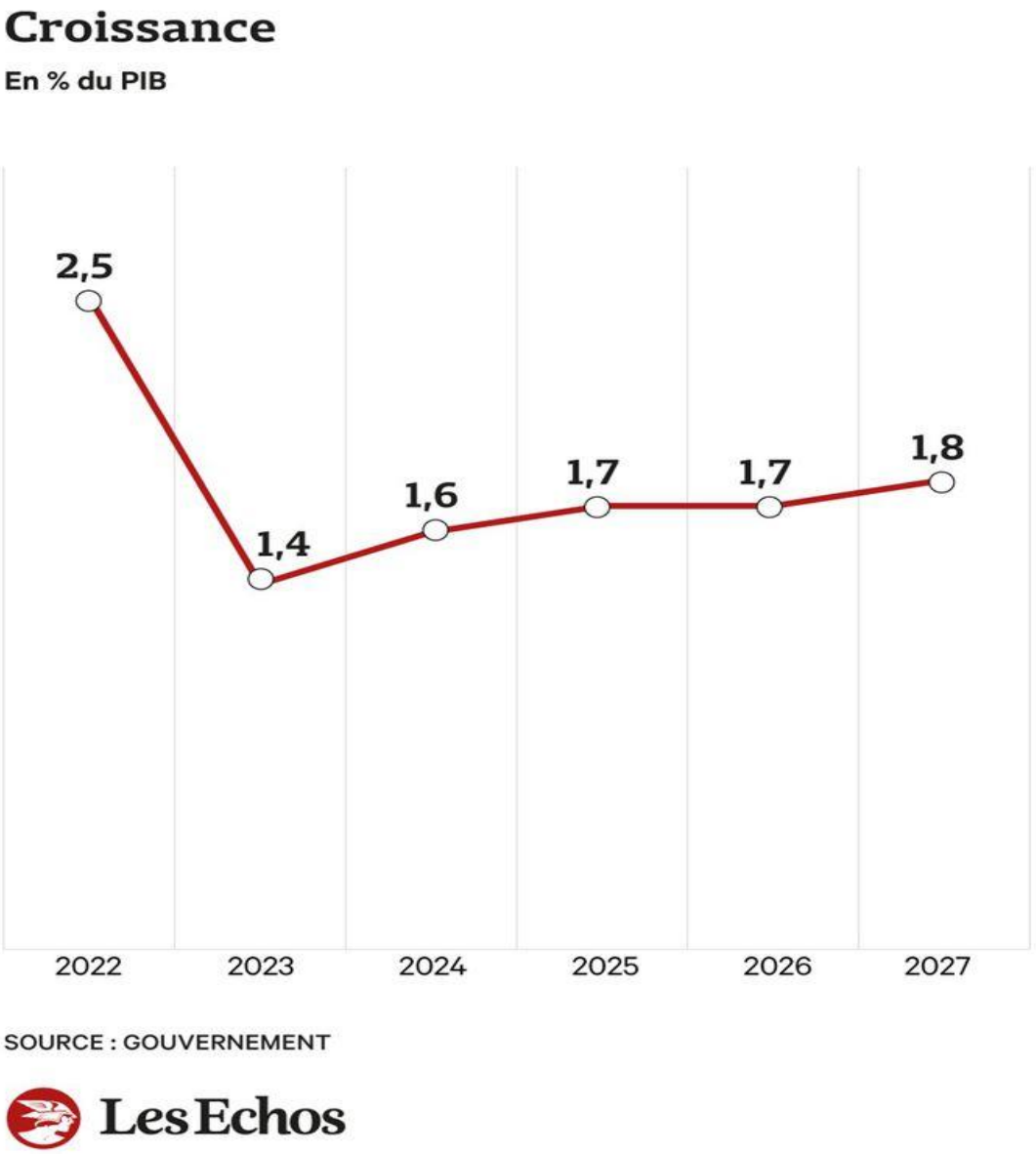

Ce retour à 1,8 % sera possible « grâce aux réformes économiques portées par notre majorité », a assuré le ministre de l'Economie, citant la réforme des retraites, la baisse des impôts de production, les réformes de l'éducation et de la formation professionnelle ou encore la poursuite de la transformation de l'assurance-chômage et le déploiement du plan d'investissement « France 2030 » .

Bruno Le Maire a aussi promis que les mesures de son gouvernement en faveur de « la valorisation du travail » permettraient d'atteindre le plein-emploi en 2027. Un taux de chômage de 5 % en fin de quinquennat est inscrit noir sur blanc dans le document pour Bruxelles. « Cela n'a jamais été fait en plus d'un demi-siècle », rappelle le ministre.

Objectif ambitieux

Surtout, dans la droite ligne des engagements pris l'an dernier , Bercy promet de maîtriser la dépense publique. L'augmentation globale sera contenue à 0,6 % hors inflation par an en moyenne, d'ici à 2027, soit le « niveau le plus faible jamais connu depuis vingt ans », martèle Bercy.

Un objectif très ambitieux, même s'il n'intègre pas les mesures de crise et de relance. Sont en revanche comprises les dépenses liées au paquet « pouvoir d'achat » (bouclier énergétique, revalorisation des pensions et minima sociaux, ristourne sur le carburant...), en train d'être voté au Parlement.

Pour mémoire, les prévisions envoyées à Bruxelles en 2021 affichaient une hausse des dépenses publiques limitées à +0,7 % par an, ce qui avait déjà fait sourciller.

Postes d'économies

Les efforts porteront surtout sur l'Etat et les collectivités locales. Le premier devra réduire ses dépenses de 0,4 % par an en moyenne. A ce stade, les postes d'économies ne sont pas connus. Ils seront détaillés à la rentrée.

Les collectivités verront, quant à elles, leurs dépenses de fonctionnement réduites de 0,5 % par an, mais Bercy insiste sur le fait qu'elles bénéficient de la très bonne tenue des recettes fiscales et des mécanismes d'indexation sur l'inflation. Le ministère reste d'ailleurs sourd aux demandes de certains députés de faire en sorte que l'Etat compense la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et celle du RSA. Les collectivités qui ont des difficultés pourront être soutenues au cas par cas.

Le ministre de l'Economie l'a affirmé, même si « les dépenses doivent progresser moins vite que la croissance », la trajectoire fixée dans le document pour Bruxelles n'est pas synonyme d'austérité. A côté du régime imposé à l'Etat et aux collectivités, les dépenses sociales vont augmenter « pour répondre aux engagements du Ségur, du plan hôpital, du plan urgence ».

Geste sur les successions

Au final, et comme Bercy l'a déjà indiqué , le déficit budgétaire passerait sous la barre de 3 % du PIB en 2027 « quoi qu'il arrive ». L'endettement commencerait à refluer à compter de 2025 : la dette s'élèverait à 112,5 % du PIB à la fin du quinquennat, contre 111,9 % cette année, mais après un pic à 113,3 % dans trois ans.

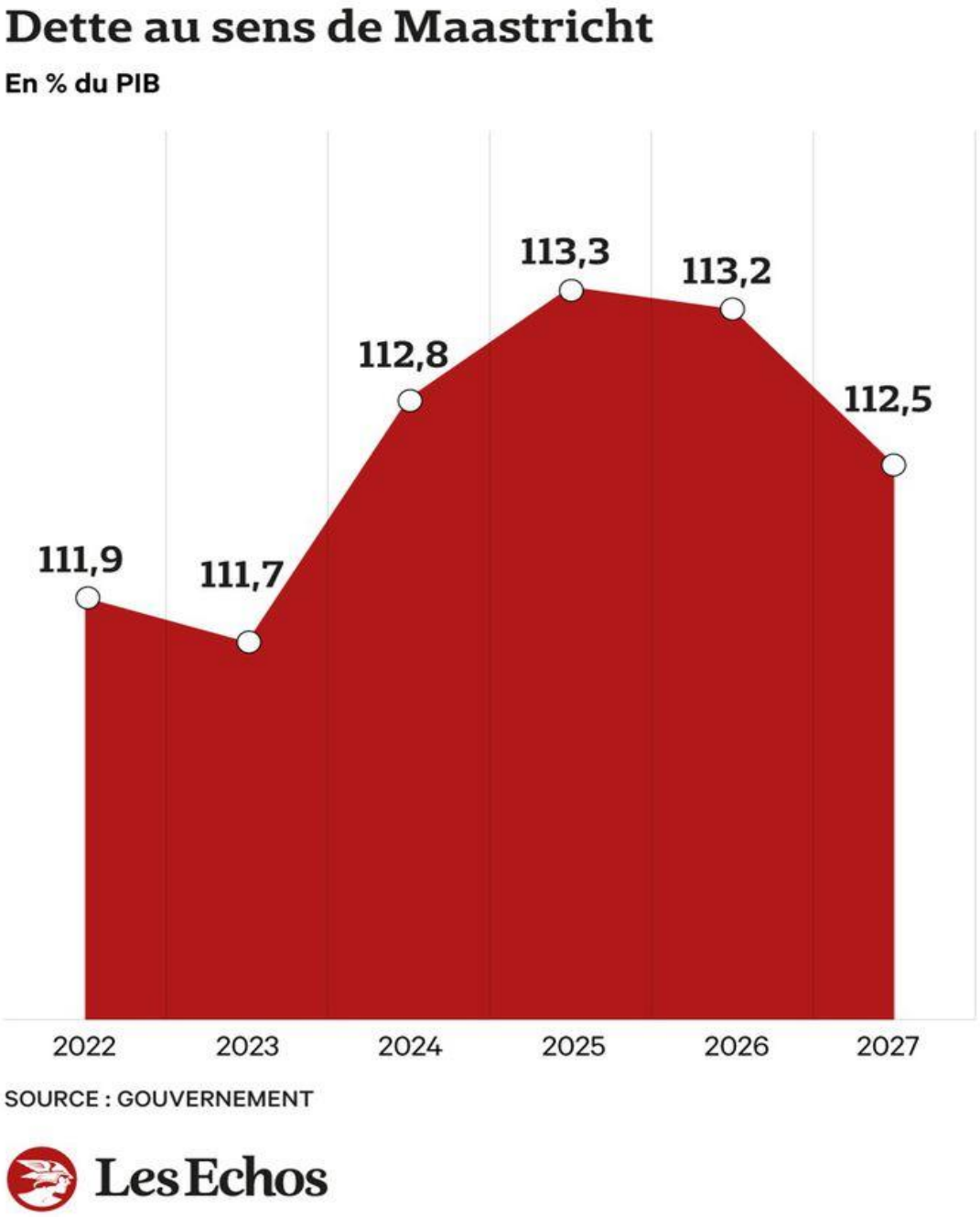

Sur les baisses d'impôts, l'autre « marqueur » de la politique du gouvernement mis en avant par le ministre, les cinq prochaines années seront moins fastes. La baisse des impôts de production , en une fois, l'an prochain, pour 8 milliards d'euros, constitue la plus grosse partie. Concernant le geste sur les successions et donations promis par Emmanuel Macron pendant la campagne, Bercy indique qu'il « pourra l'engager à partir de 2023 mais tout ne sera pas fait en 2023 ».

Isabelle Couet

Dans une ambiance électrique, la loi « pouvoir d'achat » est adoptée largement par l'Assemblée nationale – La Tribune

L'Assemblée nationale a adopté dans la nuit le projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ». Par ailleurs, dans la dernière droite, les députés, contre l'avis du gouvernement, ont autorisé EDF à relever son prix de revente à ses concurrents et le redémarrage de la centrale à charbon de Saint-Avold.

(Crédits : Reuters)

La nuit a été longue et riche en polémiques à l'Assemblée nationale, après quatre jours de débats sous haute tension entre la majorité et les oppositions, le camp présidentiel a arraché un vote favorable sur le projet de loi « portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ». Le texte a été largement adopté par 341 voix contre 116,et 21 abstentions. Ce texte, qui faisait figure de test pour le camp présidentiel privé de majorité absolue à l'Assemblée, vise à répondre à l'inflation et à la crise énergétique. Il doit à présent être complété par un projet de loi de finances rectificatives dont l'examen débute ce vendredi dès 15H avec, au menu, des mesures très contestées comme la suppression de la redevance audiovisuelle.

L'article premier du texte triple la "prime Macron" - créée en 2019 après la crise des "Gilets jaunes" -, une prime exceptionnelle défiscalisée de 3.000 euros qui pourra être versée jusqu'à fin 2023 aux salariés gagnant mois de trois fois le SMIC. Cette mesure était critiquée par les députés de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes), qui lui préféraient une hausse des salaires. Parmi les autres mesures prévues par le texte figurent les revalorisations anticipées de 4% des pensions de retraite et des prestations sociales, une augmentation de 3,5% du traitement des agents publics, un chèque alimentaire de 100 euros (plus 50 euros par enfant) et la suppression de la redevance audiovisuelle. Coût anticipé par le gouvernement de ce paquet de mesures : une vingtaine de milliards d'euros. Les députés doivent enchaîner avec le budget rectificatif pour 2022 (PLFR), qui en assure le financement.

Débat électrique sur la sécurité énergétique

Le volet du texte, qui vise à « sécuriser l'approvisionnement énergétique » est sans doute celui qui a créé le plus de tensions au sein de l'hémicycle. Il autorise notamment le relèvement, sous conditions et par décret, du plafond d'émissions de gaz à effet de serre afin d'asseoir le redémarrage à l'hiver prochain de la centrale à charbon de Saint-Avold. Il introduit également des dérogations au Code de l'environnement pour permettre la mise en service du tout premier terminal méthanier flottant en France, dans le port du Havre, qui doit permettre de diversifier les sources d'approvisionnement de la France.

Certains opposants à la majorité présidentielle étaient vent debout contre la plupart de ces dispositions. A gauche, la députée EELV Julie Laernoes a fustigé un texte qui ne contient aucune « mesure urgente pour rendre nos concitoyens moins dépendants des énergies fossiles ».

A droite, le chef de file LR Olivier Marleix a dénoncé un texte inadapté aux enjeux. « Serons-nous encore capables cet hiver de fournir de l'électricité aux Français? », s'est-il interrogé, attaquant une « politique de gribouille ».

Du côté du RN, Matthieu Marchio s'est inquiété que la France, en se détournant du gaz russe, « va devoir s'alimenter auprès d'autres fournisseurs comme l'Algérie et du Qatar ».

Le prix régulé de revente de l'électricité produite par EDF relevé

Les députés ont aussi approuvé cette nuit, contre l'avis du gouvernement, le relèvement du prix régulé auquel EDF est obligé de revendre une part de son électricité nucléaire à ses concurrents dans le cadre de l'Arenh.

En défense de l'amendement de son groupe, Olivier Marleix (LR) a assuré, dans l'hémicycle, que ce relèvement était dans « l'intérêt de l'entreprise EDF » qui est tenu de revendre à ses concurrents une part de son électricité nucléaire au prix fixe et bien inférieur au prix du marché de 42 euros/MWh.

Cette obligation, connue sous le nom d'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique), a été imposée à EDF depuis 2011 dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité.

On va pouvoir rouler avec de l'huile alimentaire usagée

Les députés ont aussi approuvé cette nuit l'utilisation de l'huile alimentaire usagée comme carburant. Cette autorisation découle d'un amendement déposé par le député EELV Julien Bayou qui avait reçu l'avis favorable du gouvernement. Selon les arguments écrits du député, 10 litres d'huiles usagées correctement retraitées peuvent donner 8 litres de carburant, qui rejette jusqu'à 90% moins de gaz à effet de serre qu'un diesel classique.

Ces quatre jours de vote auront démontré que, si les députés peuvent se mettre d'accord pour voter un texte, rien ne sera facile lors de cette mandature pour le gouvernement.

(avec AFP et Reuters)

latribune.fr

Voyages d'affaires, low cost… Le Covid a bousculé le secteur du transport longue distance – The Conversation

auteur

1. **Florent Laroche**
   Maître de conférence en économie, Université Lumière Lyon 2

Depuis début 2020, le nombre de TGV Inouï a baissé de 15 % quand celui des Ouigo (photo) a augmenté de 30 %.

La SNCF s'attend à un été de tous les records. Dans un communiqué publié le 30 juin dernier, elle avançait le chiffre de 9,5 millions de billets longue distance déjà réservés, soit 10 % de plus qu'en 2019. Les mois de mai et juin avaient eux aussi déjà affiché des scores supérieurs à l'avant-crise.

Certes, les craintes liées à la pandémie, si elles n'ont pas disparu, se sont estompées et la promiscuité dans les transports effraie moins. Mais ce chiffre estival traduit-il un simple retour à la normale ou bien nous dit-il autre chose ?

Hormis les rapports de l'Autorité de régulation des transports, peu de travaux scientifiques encore se sont intéressés aux effets du coronavirus sur les transports longue distance. Certains experts prédisaient, après un arrêt quasi-complet par endroit (souvenons-nous par exemple des images de l'aéroport d'Orly désert au printemps 2020), l'émergence d'une « nouvelle

normalité », avec le développement rapide du télétravail et des visioconférences.

Nos récents travaux interrogent le phénomène. Ils reposent sur un suivi hebdomadaire de quatre grandes lignes françaises depuis des métropoles de province (Bordeaux, Toulouse, Nice et Lyon) vers Paris. Les observations disponibles s'étendent de la période pré-Covid (septembre 2019) jusqu'au moment où l'épidémie paraissait jugulée sous l'effet des progrès de la vaccination en novembre 2021. Elles permettent de comparer l'évolution en prix et fréquence des différentes offres de transport dont le ferroviaire, le bus, le covoiturage et l'aérien.

À l'origine, la collecte des données avait pour but de poursuivre des recherches sur les conséquences de la libéralisation du chemin de fer, qui avait déjà donné lieu à une publication sur le site The Conversation. Les liaisons retenues devaient en effet potentiellement accueillir des opérateurs concurrents pour la SNCF avant que les plans ne soient chamboulés à la suite de la pandémie.

Comme tous, nous avons dû nous adapter et le suivi hebdomadaire des offres de transport permet aujourd'hui de documenter progressivement des effets du choc inédit, collectivement vécu, sur nos modes de vie et de production. Il reste cependant nécessaire de considérer les résultats avec un minimum de prudence étant donné la grande variabilité de l'épidémie et la difficulté de fixer un point d'observation dans la période Covid.

Étonnamment, les prix ont diminué

Qu'observe-t-on ? À gros traits, on note tout d'abord un fort impact du premier confinement sur l'offre en termes de fréquence qui s'est trouvée réduite quasiment à néant (-90 %). L'impact des confinements suivants s'est avéré plus faible avec une offre réduite d'environ de moitié. Sur la fin de la période, le train et le covoiturage étaient en passe de retrouver leur niveau d'offre d'avant crise avec respectivement -4 % et -6 %, ce qui n'était toujours pas le cas pour les bus (-50 %) et l'aérien (-30 %).

De fait, c'est le mode initialement dominant, le train qui s'est avéré être le plus robuste et résilient à la crise là où l'aérien et le bus se sont effondrés. En octobre 2021, le mode ferroviaire maintenait cette avance avec une part de marché sur l'échantillon observé stabilisée autour de 85 % contre 80 % en 2019. L'aérien a chuté de 17 à 13 % pendant ce temps.

L'autre effet qui a retenu notre attention est celui sur les prix, bien plus délicat cependant à analyser du fait de leur volatilité. Considérant les prix à 7 jours avant le départ pour de la seconde classe sans réduction, on constate une baisse globale d'environ 14 % sur la période. Cela concerne tous les

moyens de transport à l'exception des cars : covoiturer coûtait 26 % de moins qu'au début de la pandémie, prendre le train 16 % et l'avion 12 %.

On peut aisément comprendre la chute des prix durant l'année 2020, sous l'effet conjugué d'un effondrement de la demande et d'une baisse des prix de l'énergie. De même, on explique une fluctuation à la hausse durant les deuxième et troisième confinements par la disparition des offres low cost quand persistaient uniquement des offres classiques.

[*Près de 70 000 lecteurs font confiance à la newsletter de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde*. Abonnez-vous aujourd'hui]
Mais pourquoi une réduction globale sur la tendance de long terme ? Cela semble d'autant plus étonnant que le reste de l'économie connaissait déjà une certaine inflation fin 2021. En octobre 2021, les prix étaient 4 % supérieurs à octobre 2019.

Le low cost, gagnant en deux temps

Comment l'expliquer ? L'hypothèse d'une demande réduite ne paraît pas totalement satisfaisante. Nous avons donc regardé de plus près l'évolution du ratio entre service low cost et service classique. Cela correspond pour le ferroviaire au binôme Ouigo – Inouï.

Comme précédemment mentionné, en période de confinement, la part de marché du low cost a chuté plus fortement que le reste au point de disparaître au plus fort des mesures sanitaires. Le secteur s'est avéré beaucoup plus sensible aux restrictions. Ce qu'on observe cependant à plus long terme est un changement profond qui concerne les voyages d'affaires. Le phénomène est difficilement mesurable encore, mais l'hypothèse paraît particulièrement crédible avec le développement des visioconférences qui engendrent moins de rencontres physiques.

Sur les lignes étudiées, on observe que c'est bien le secteur des services classiques qui a perdu en part de marché face au low cost. Dans le ferroviaire, entre le début et la fin de la période, le nombre de TGV Inouï a baissé de 15 % quand celui des Ouigo a augmenté de 30 %. La part du marché du low cost est ainsi passée de 22 à 30 % conduisant mécaniquement les prix vers le bas. Quoique moins marquée, la tendance a été similaire dans l'aérien avec un retour plus rapide de l'offre low cost d'Easyjet (-14 %) en comparaison d'Air France (-38 %) qui continuait de pâtir du manque de la classe affaire.

Dans tous les cas, ces constats mettent en évidence un défi à relever pour la SNCF ou pour Air France. Car au-delà des records annoncés dans le ferroviaire cet été, les modèles économiques sur l'ensemble de l'année reposaient pour beaucoup sur les voyages d'affaires. Avec la dégradation du

contexte économique actuelle, c'est même un avis de tempête qui pourrait être émis pour ces acteurs.

* * *

Pour contrer l'inflation, la BCE augmente ses taux de 0,5 point et envisage d'autres hausses – La Tribune

La Banque centrale européenne (BCE) a relevé ce jeudi ses taux d'intérêt de 0,5 point pour faire face à l'inflation galopante. Un exercice à haut risque tant ce genre de décision pourrait entraîner l'aggravation de la crise économique qui touche les pays de la zone euro. D'autres hausses de taux « seront pertinentes », leur ampleur dépendra « des données », a indiqué la BCE.

(Crédits : POOL)

Dirigée par Christine Lagarde depuis trois ans, la Banque centrale européenne (BCE) a relevé ses taux d'intérêt pour la première fois depuis 11 ans. Un tournant historique, puisque cette décision marque la fin de l'ère des taux négatifs entamée en 2014. Après avoir préparé les esprits à une hausse de 25 points seulement, la BCE a relevé ses trois taux directeurs de 50 points de base.

Le principal taux d'intérêt passe ainsi de zéro, où il campait depuis 2016, à 0,50%, tandis que celui taxant une partie des liquidités bancaires non distribuées en crédit, négatif depuis 2014, remonte de -0,50% à zéro.

Objectif : baisser l'inflation, qui a atteint 8,6% en juin sur un an et devrait encore monter dans les mois à venir. D'autres hausses de taux « seront pertinentes », leur ampleur dépendra « des données », a déclaré la BCE. Pour Christine Lagarde, qui s'attend à ce que « l'inflation soit très élevée pendant un certain temps » avec une pression sur les prix qui « s'étend à de plus en plus de secteurs », l'horizon économique « s'assombrit » en zone euro. Elle a ajouté que « des pressions inflationnistes plus importantes découlent aussi de la faiblesse de l'euro. »

Des crédits immobiliers plus chers

Les conséquences pour les particuliers sont connues : les crédits immobiliers vont coûter plus chers mais, en contrepartie, les produits d'épargne rapporteront plus. Cité par Le Figaro, Cyrille Chartier-Kastler, fondateur du site spécialisé Good Value For Money, souligne : « On va voir émerger dans les mois qui viennent des produits d'épargne qui vont profiter de ce nouvel environnement ».

Le spectre d'une récession de la zone euro

Les gardiens de l'euro vont devoir toutefois piloter avec prudence ce resserrement du crédit, à un moment où les craintes d'une nouvelle crise de la dette refont surface dans le sillage notamment de l'instabilité politique en Italie et la mise à l'écart de Mario Draghi.

Les incertitudes sur l'approvisionnement de gaz en provenance de Russie risquent par ailleurs de faire plonger la zone euro en récession en cas d'arrêt brutal des livraisons par Moscou. Une hausse trop rapide des taux ne pourrait qu'aggraver la situation. Toute l'Europe attend dans ce contexte de savoir si le gazoduc Nord Stream 1 va rétablir ses livraisons, après plus de 10 jours de complète interruption pour travaux.

Aplanir les écarts entre pays emprunteurs

Pour parer une éventuelle envolée des taux d'emprunt que des pays comme l'Italie, en pleine crise politique, doivent payer pour financer leur endettement, la BCE va aussi dévoiler jeudi les contours d'un nouveau bouclier « anti-fragmentation ».

Il a été conçu pour aplanir les écarts entre taux d'emprunt, ou « spreads », entre pays emprunteurs sans risque, comme l'Allemagne, et d'autres plus fragiles. Des conditions strictes d'utilisation doivent être définies, les gardiens de l'euro n'ont pas le droit d'aider budgétairement les gouvernements.

Or « une crise politique auto-infligée en Italie est le cas d'école où la BCE ne devrait pas intervenir », prévient Frederik Ducrozet, chef économiste chez Pictet.

L'exemple américain

La BCE, avec ce renchérissement du coût du crédit, ne fait que suivre l'exemple de la banque centrale américaine (FED) qui augmente ses taux d'intérêt depuis mars. Fin juillet, ils pourraient même être relevés de 75 points de base.

A noter que le Japon a laissé inchangée sa politique monétaire ultra-accommodante, conformément aux attentes de la plupart des économistes, tout en relevant sensiblement ses prévisions d'inflation pour le pays.

(Avec AFP et Reuters)

* * *

La fin de l'ère de Mario Draghi en Italie, un choc pour toute l'Europe – Le Monde

ÉDITORIAL

Le premier ministre italien a annoncé sa démission. L'effondrement de sa coalition place le pays, mais aussi la zone euro et toute l'UE, dans une zone de fortes turbulences économiques et géopolitiques.

Le moment ne pouvait pas être pire pour l'Italie, pour la zone euro et pour l'Union européenne (UE) tout entière. Le désaveu infligé au premier ministre italien, Mario Draghi, au cours d'une folle journée au Parlement, mercredi 20 juillet, suivie par l'annonce de sa démission, jeudi, qui devrait logiquement aboutir à l'organisation de nouvelles élections, survient alors que les orages s'accumulent sur la Péninsule, au risque d'une inquiétante déstabilisation.

Le pays, affaibli par le Covid-19, plombé par sa dette impressionnante et ses taux d'emprunt prohibitifs, compte sur les quelque 200 milliards d'euros du plan d'urgence européen post-pandémie dont il est, avec l'Espagne, le premier bénéficiaire. Or le dirigeant italien, arrivé au pouvoir en février 2021, lui-même ancien président de la Banque centrale européenne (BCE), était considéré à Bruxelles comme le garant d'un retour à la confiance par des réformes destinées à remettre sur les rails l'Italie, perçue comme le maillon faible de la zone euro.

L'effondrement de la coalition qui soutenait M. Draghi intervient à quelques heures d'annonces délicates de la BCE, qui cherche à limiter le décrochage des taux d'intérêt sur les dettes souveraines plombant l'exécutif italien, tout en cherchant à juguler l'inflation. La crise survient aussi alors que l'Italie, dont 40 % du gaz consommé est importé de Russie, subit les conséquences de la guerre en Ukraine sur ses approvisionnements en énergie.

Des formations au lourd passé

Cette « tempête parfaite » a été déclenchée par la défection de Forza Italia, le parti de droite de Silvio Berlusconi, de la Ligue, la formation d'extrême droite de Matteo Salvini, et de la formation antisystème Mouvement 5 étoiles (M5S), qui, mercredi, ont refusé de participer à un vote de confiance demandé par M. Draghi au Sénat. Ainsi a pris fin le paradoxe qui voulait que cohabite le Parlement le plus eurosceptique de l'histoire de l'Italie avec un président du conseil personnifiant le sauvetage de la zone euro après la crise financière de 2011, finalement appelé à la rescousse en Italie en 2021 pour sortir le pays de la crise du Covid-19.

Déstabilisante pour la zone euro, la crise politique italienne l'est aussi pour les Vingt-Sept, au moment même où ils mettent en œuvre l'innovation historique que constitue le plan de relance financé par une dette commune. La capacité de Mario Draghi à réformer l'Etat italien et à utiliser les fonds européens pour relancer l'économie était considérée, notamment à Berlin, comme un test du bien-fondé de cette solidarité européenne.

Sa démission, au moment où deux autres piliers de l'UE, le chancelier Scholz et le président Macron, sont affaiblis – le premier par les conséquences de l'agression russe en Ukraine, le

second par la perte de sa majorité parlementaire –, représente un choc majeur pour la consolidation de l'Union, pour son leadership et pour sa cohésion sur la scène internationale.

L'éclatement de la coalition gouvernementale met à nu les tensions extrêmes que connaît l'Italie dans son rapport avec la Russie. Ayant imposé une ferme politique de sanctions à l'encontre de Moscou, Mario Draghi s'est heurté à la russophilie de ses alliés de circonstance, en particulier la Ligue et Forza Italia, et d'une partie du patronat.

On mesure le bouleversement géopolitique que constituerait le retour au pouvoir, à l'occasion de prochaines élections, en pleine inquiétude énergétique à l'approche de l'hiver, de ces formations au lourd passé de complaisance avec Vladimir Poutine. Aux Italiens proeuropéens de se mobiliser et à l'UE d'agir avec doigté pour éviter ce scénario de cauchemar.

* * *

« 1984 » de George Orwell : quel miroir pour la Russie de l'ère Poutine ? – The Conversation

auteur

1. **Victoire Feuillebois**
   Assistant Professor in Russian Literature, member of GEO - UR 1340 and ITI LETHICA, Université de Strasbourg

Un homme lit une traduction russe du livre *1984* de George Orwell sur la place Pouchkine à Moscou, le 28 avril 2021. Justin Sullivan/AFP

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe le 24 février 2022 a eu sur le paysage éditorial russe un effet collatéral plutôt inattendu : au milieu des

ouvrages de self-help et d'autres fictions plus ou moins consolantes, le grand succès de librairie de cette période est le roman d'anticipation du Britannique George Orwell, *1984*. Selon les derniers chiffres, les ventes du roman ont progressé depuis février de 30 % pour les librairies physiques et de 75 % pour les ventes en ligne sur un an et 1,8 million d'exemplaires en ont été vendus depuis le début du conflit.

Un couple d'Ukrainiens de retour dans sa maison d'Irpine après la longue occupation de la ville par l'armée russe a même retrouvé un exemplaire du roman abandonné par un soldat. C'est donc toute la Russie qui semble s'être plongée dans ce classique de la littérature mondiale. Il est vrai que l'embargo a privé les Russes des films hollywoodiens et qu'ils se tournent vers la lecture pour s'occuper – mais le choix de *1984* est tout sauf innocent dans le contexte politique russe.

Image tirée du film *1984* de 1956.

Le roman d'Orwell trouve en effet un écho puissant dans l'actualité contemporaine. Publié en 1949, il projette le lecteur dans un monde entièrement dominé par trois grandes puissances belliqueuses. Si par le passé elles se rêvaient en patrie de l'égalité communiste, elles se sont peu à peu transformées en sociétés totalitaires marquées par une surveillance extrême de la population, par la propagande mensongère du pouvoir et par la violence de la répression politique. « Novlangue », « police de la pensée », « Big Brother is watching you » : le roman nous a légué de nombreuses expressions pour évoquer un État policier et le terme « orwellien » revient souvent pour qualifier les tentatives de manipuler et contrôler les citoyens par le biais de fausses informations. Pourtant, la lecture russe de *1984* présente plusieurs spécificités.

La Russie à l'heure d'Orwell

D'abord parce que *1984* parle effectivement de la Russie. S'il crée un univers composite qui renvoie aussi au fascisme et au nazisme, c'est principalement de l'URSS qu'Orwell s'inspire pour son roman : Big Brother arbore une moustache qui rappelle celle de Staline et son surnom même évoque le fait qu'après 1945, l'URSS se concevait comme le grand frère des autres pays passés dans le bloc communiste. Le KGB ne s'y était pas trompé, qui disait du romancier qu'il était l'auteur du « livre le plus odieux sur l'Union soviétique ». Le roman y sera interdit jusqu'en 1988, même s'il circulait largement de manière clandestine.

Il n'est pas anodin que l'ouvrage refasse surface précisément au moment où le régime de Vladimir Poutine, qui a souvent révélé la force de l'héritage soviétique dans la Russie contemporaine, connaît une forte poussée autoritaire en contexte de guerre. Déjà, en 2015, juste après l'annexion de la Crimée, le livre était apparu dans le classement des dix livres les plus lus en Russie, avec 85 000 exemplaires écoulés dans l'année. Aujourd'hui plus que jamais, une partie de la population russe a l'impression que la réalité rattrape la fiction.

Une vidéo postée sur TikTok par une jeune exilée russe à Londres et devenue rapidement virale montre bien ce que, à l'occasion de la guerre en Ukraine, certains Russes reconnaissent dans le miroir orwellien. Les pays inventés par le romancier britannique sont non seulement plongés dans un état de guerre perpétuelle avec leurs voisins, mais ils se caractérisent aussi par l'omniprésence d'une propagande qui déforme la réalité pour mieux la faire correspondre au discours du pouvoir et impose à la population un assentiment qui défie la logique. « La guerre, c'est la paix », dit le Ministère de la Vérité dans le roman : de la même manière, le pouvoir russe cherche à rebaptiser « opération spéciale » une guerre qui ne dit pas son nom et a mis en place un lourd dispositif de mesures judiciaires pour punir ceux qui n'accepteraient pas ces éléments de langage.

Toujours au nom de la lutte contre de potentielles « fake news », l'agence russe de régulation de l'information, le Roskomnadzor, a limité ou fermé la plupart des médias occidentaux ou soutenus par les Occidentaux en Russie, comme la BBC, Deutsche Welle ou Radio Free Europe/Radio Liberty, ainsi que Facebook et Twitter : désormais, seule l'information contrôlée par l'État a voix au chapitre. Et gare à ceux qui cherchent à affronter directement le pouvoir : le 13 avril 2022, une grande opération a conduit à l'arrestation d'environ 1 000 opposants, parmi lesquels de nombreux journalistes, qui avaient désobéi à la loi en exprimant leur désaccord avec l'entrée en guerre de la Russie. Ils risquent jusqu'à 15 ans de prison.

1984, un outil d'opposition discret ou frontal

Dans ce contexte, lire *1984* est une manière de manifester son opposition au pouvoir sans encourir les immenses risques légaux qui menacent les opinions dissidentes. Le roman d'Orwell réactive ici la tradition de la science-fiction soviétique, qui permettait, en inventant des mondes dystopiques où l'idéal avait tourné au cauchemar, de critiquer indirectement l'URSS. Orwell s'inspire d'ailleurs largement du premier jalon de cette longue lignée, *Nous autres* (1920) d'Evguéni Zamiatine, qui lui aussi montrait une société sous la botte d'un État totalitaire.
En 1972, le roman *Stalker*, écrit par Arkadi et Boris Strougatski et adapté au cinéma par Andreï Tarkovski sept ans plus tard, évoquait quant à lui un univers futuriste où des « zones » mystérieuses, totalement contrôlées par l'armée, rappelaient discrètement l'existence du goulag. Il est donc tout naturel que le roman d'Orwell suscite l'intérêt d'une société russe qui a l'habitude d'aller chercher dans la littérature des expressions métaphoriques pour des dérives politiques impossibles à dénoncer publiquement.

Mais une autre spécificité du contexte russe est que le texte a rejoint de manière très concrète l'arsenal des activistes anti-guerre. En mars, des exemplaires de *1984* ont été déposés dans le métro de Moscou accompagnés des articles de loi condamnant la diffusion de supposées fausses informations sur la guerre.

À Ivanovo, au nord-est de Moscou, l'avocate Anastasia Roudenko et l'entrepreneur Dmitri Siline ont dépensé 1 500 dollars pour distribuer 500 copies du livre dans les parcs et les rues de la ville avant d'être arrêtés par la police. Ces actions sont certes modestes, mais elles sont très largement diffusées sur les réseaux sociaux via Telegram ou TikTok : *1984* devient donc l'un des outils des stratégies numériques de résistance mises en place par une partie de la société civile en contexte autoritaire. Le roman permet non seulement de contourner la censure, mais aussi de retourner les instruments de contrôle d'un pouvoir qui développe une emprise sans précédent sur le Net grâce à ses légions de trolls et de hackers.

Orwell côté Poutine

Contrairement à son voisin biélorusse, la Russie n'a pas interdit la vente de *1984*. Mais le régime cherche à tirer parti de cet engouement littéraire en montrant que l'ennemi ciblé par le roman n'est pas celui qu'on croit. Dès le mois de mars, Anatoli Wasserman, député du parti de Vladimir Poutine « Russie Unie », a ainsi déclaré que le roman d'Orwell ne faisait que décrire l'expérience de l'auteur à la BBC et contribuait donc à discréditer le prétendu modèle occidental, en réalité miné par le despotisme.

Plus récemment, Maria Zakharova, porte-parole du ministère des Affaires étrangères et en première ligne dans la communication de guerre du pouvoir, a elle aussi considéré lors d'une conférence de presse que le roman décrivait la manière dont le libéralisme conduirait le monde à sa perte, qualifiant de « fake » l'idée qu'il s'agissait d'une peinture de l'URSS.

La ficelle est grossière – autant que la connaissance que Zakharova démontre d'un roman qu'elle nomme *1982*. Mais elle flatte une partie de l'opinion, toujours sensible à la thèse paranoïaque d'une conspiration contre la patrie. Dans le discours du pouvoir, Orwell rejoindrait ainsi un autre courant littéraire russe, celui du récent « liberpunk » qui imagine l'apocalypse du monde capitaliste et invite à entrer en lutte contre l'Occident décadent.

Au-delà du phénomène littéraire, *1984* sert donc de révélateur à certaines tensions de la société et du pouvoir russes. Il montre d'un côté la puissance du *storytelling* poutinien, toujours apte à présenter la réalité sous un prisme avantageux. Mais d'un autre côté, le succès récent du roman est un signal qui détonne par rapport aux sondages concluant au soutien majoritaire de la population à la guerre et à son chef : il offre un coup de sonde alternatif dans une société russe qui semble se percevoir elle-même comme sous contrôle, exposée à une intense propagande et susceptible d'être lourdement punie pour ses opinions – et qui dès lors peut difficilement répondre à une enquête d'opinion autre chose que ce que l'on attend d'elle.

* * *

Pour adhérer à notre syndicat il suffit de télécharger le bulletin d'adhésion sur notre site, le remplir et le renvoyer accompagné du paiement correspondant.